

N° d'organisme de formation : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France.

Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés :

- 1) **LCE Formations : Mme Bouillet, orthophoniste, formatrice**
- 2)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Schémas heuristiques et mandalas en orthophonie**

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail.

Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles adaptés permettant de :

- Création d'outils didactiques directement utilisables dans la rééducation.
- Expérimentation du « schéma heuristique ».
- Expérimentation de 3 types de mandalas ; créatif, collectif, cognitif.
- Propositions de protocoles d'accompagnement thérapeutiques
- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent.

Article 4 : Organisation de l'action formation

- L'action de formation aura lieu à Lille
- Dates : 13 septembre 2018
- Sa durée est fixée à 1 journée de 6H de formation, soit 6 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 –16h30
- Le déjeuner sera pris sur place.
- Elle est organisée pour un effectif de 24 stagiaires

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.

Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.

La formation sera dispensée par Anne Françoise Bouillet, **master en orthophonie, fondatrice et directrice du centre La Courte Echelle, formatrice labélisée en Gestion mentale, formée au profil cognitif.**

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 145,20 € **TVAC (120 HTVA)**

Le prix avec prise en charge employeur est de **188,76 euros TVAC (156 HTVA)**

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix dès réception de la facture qui sera envoyée suite à l'inscription (hors prise en charge employeur)

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :

- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

Fait en deux à Bierges le

Pour le stagiaire
Nom et qualité du signataire

Pour l'organisme de formation
Anne Françoise Bouillet, Orthophoniste

LCE - FORMATIONS

Rue de Wavre, 7
1301 Bierges (Belgique)

+32(0)10 24 21 51

TVA BE 0567 654 292
www.gestionmentale.eu



LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.

SCHÉMAS HEURISTIQUES ET MANDALAS EN ORTHOPHONIE

Formatrice : Mme Bouillet Anne-Françoise : orthophoniste, licenciée en logopédie (Master en orthophonie)

Objectifs

Renouveler sa pratique grâce à l'outil que peut être le mandala, en tenant compte des apports des neuro-sciences. Rééduquer des enfants ou adolescents en facilitant l'épanouissement de leur créativité, l'apprentissage de la concentration, la compréhension et la mémorisation d'un concept, l'apprentissage de la synthèse, l'intégration de données.

- Création d'outils didactiques directement utilisables dans la rééducation.
- Expérimentation du « schéma heuristique ».
- Expérimentation de 3 types de mandalas ; créatif, collectif, cognitif.
- Propositions de protocoles d'accompagnement thérapeutiques

LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.

PROGRAMME DE LA FORMATION : SCHEMAS HEURISTIQUES ET MANDALAS EN ORTHOPHONIE

9h – 9H30 : Accueil des participants, présentations, attentes, observations

9h30 – 12h30 (pause de 10h45 à 11h)

- Présentation théorique : Les schémas heuristiques ou mandalas cognitifs
- C'est quoi ? Exemples
- Pourquoi : liens avec les neurosciences, le fonctionnement du cerveau
- Atelier pratique : comment faire ?

12 h 30 – 13 h 30 : pause repas

13 h 30 à 16 h 30 (pause de 15 h à 15 h 15)

- Suite atelier pratique avec mises en commun
- Pour- quoi : un outil pour organiser ses idées, les idées des autres, mémoriser,
- Atelier pratique : le schéma en orthophonie créations pour patients
- Synthèse de la journée mise en commun,
- Évaluation de la journée
- Synthèse des connaissances, mises en perspective

Moyens pédagogiques

- Présentation de connaissances, exposés théoriques avec support écrit (diaporama).
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Power point de mises en situation
- Ateliers de mise en pratique
 - Lecture et analyse d'exemples
 - Protocoles à expérimenter
- Echange sur les protocoles utilisés.
- Chaque exercice fera l'objet d'échanges
- Expérimentation d'outils construits par la formatrice
- Tours de table, échanges chaque début et fin de journée et tout au long de la formation

Mise en œuvre des méthodes HAS :

Méthodes pédagogiques :

- Approche pédagogique ou cognitive :
 - Méthodes affirmatives expositives et démonstratives pour les aspects théoriques sous-jacents,
 - Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects pratiques lors d'ateliers en grand groupe et sous-groupes supervisés par la formatrice, - en non-présentiel au cabinet avec la mise en œuvre des connaissances et techniques enseignées en présentiel, - analyse des pratiques : présentation d'un cas d'application de chaque stagiaire en sous-groupe/ synthèse en grand groupe

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances

- Tout au long de la formation, protocoles à exploiter
- Questionnaire de connaissances à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision